

# Autour du Verbamont en suivant les ruisseaux et rivières

Une randonnée proposée par Christophe Mathis

La randonnée débute sur le plateau du Verbamont. Vous traverserez les chênaies puis descendrez dans une première vallée d'un ruisseau sauvage, en saison quelques petites cascades et un paysage de mousses verte. Découverte d'un bel étang à Senennes, puis votre parcours se poursuit surplombant la rivière Ourche toujours sur des petits sentiers forestiers.

La majeure partie de cette boucle se fait sur des chemins forestiers, parfois difficiles d'accès, et hors des sentiers. Il est fortement conseillé de se munir de l'application Visorando afin d'éventuellement se géolocaliser.



Randonnée n°29840177

<b>Durée :</b>	1h 55	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	5,83 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	77 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	76 m		
<b>Point haut :</b>	357 m	<b>Commune :</b>	Claudon (88410)
<b>Point bas :</b>	276 m		



La Clairière  
du Verbamont

## Description

Stationnement sur le parking de l'éco-camping La Clairière du Verbamont (parking non privatif) ou en contrebas du camping (trois places).

**(D/A)** Depuis le camping [La Clairière du Verbamont](#), suivez la route vers Henricel. Prenez le premier chemin gravillonné à droite.

**(1)** Tournez à gauche sur un chemin forestier entre les parcelles n°169 et 168. Débouchez sur un chemin herbeux et suivez-le à gauche sur 150 m environ.

**(2)** Rejoignez un chemin gravillonné et suivez-le à droite. Quand ce chemin vire à droite (parcelle n°647), quittez-le, obliquez à gauche et descendez hors sentier vers une rivière. Traversez la rivière et obliquez à droite pour suivre la rivière (là encore, il n'y a pas de chemin, suivez le terrain le plus facile le long de la rivière). Après une centaine de mètres, atteignez une piste gravillonnée.

**(3)** Suivez la piste le long de la rivière et ignorez tous les départs sur la gauche. Atteignez une intersection (maison).

**(4)** Suivez à droite la route qui monte pendant 150 m.

**(5)** Après un renvoi d'eau métallique dans le virage, tournez à gauche dans un chemin en descente, attention ce chemin n'est pas très visible (en cas de doute nous vous conseillons la géolocalisation). Cheminez le long sur ce petit sentier le de l'Ourche (à plusieurs endroits, le chemin est encombré de branchages) et peut comporter certaine partie humide. Ignorez tous les départs sur la droite. Atteignez ainsi la Forge Neuve (étangs sur la gauche).

**(6)** Suivez des flèches Blanches et grimpez de façon raide sur un sentier le long d'un gros rocher. En haut de la côte, virez à gauche et rejoignez la route. Suivez-la, à droite jusqu'au parking **(D/A)**.

## Informations pratiques

Parking de l'éco-camping la clairière du Verbamont (parking non privé) ou parking en contrebas du camping (3 places).

Prévoir des chaussures robustes, résistantes à la boue.

## A proximité

L'arboretum de la Hutte.

## Points de passages

- D/A Parking de l'éco-camping**  
N 48.044225° / E 6.080148° - alt. 343 m - km 0
- 1 carrefour second sentier forestier**  
N 48.0431° / E 6.074708° - alt. 357 m - km 0.72
- 2 Bifurcation**  
N 48.039797° / E 6.074094° - alt. 355 m - km 1.21
- 3 Piste gravillonnée**  
N 48.038688° / E 6.067428° - alt. 321 m - km 1.74
- 4 Intersection - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône**  
N 48.044857° / E 6.054673° - alt. 281 m - km 2.99
- 5 Départ de chemin à gauche**  
N 48.046075° / E 6.054764° - alt. 286 m - km 3.13
- 6 - Étangs de la Forge Neuve**  
N 48.049378° / E 6.073745° - alt. 301 m - km 4.92
- D/A Parking de l'éco-camping**  
N 48.044308° / E 6.08012° - alt. 343 m - km 5.83

Les étangs de Forge Neuve.

La rivière de l'Ourche.

[l'éco-camping la clairière du verbamont.](#)

L'étang de Senennes.

Le ruisseau de Henricel.

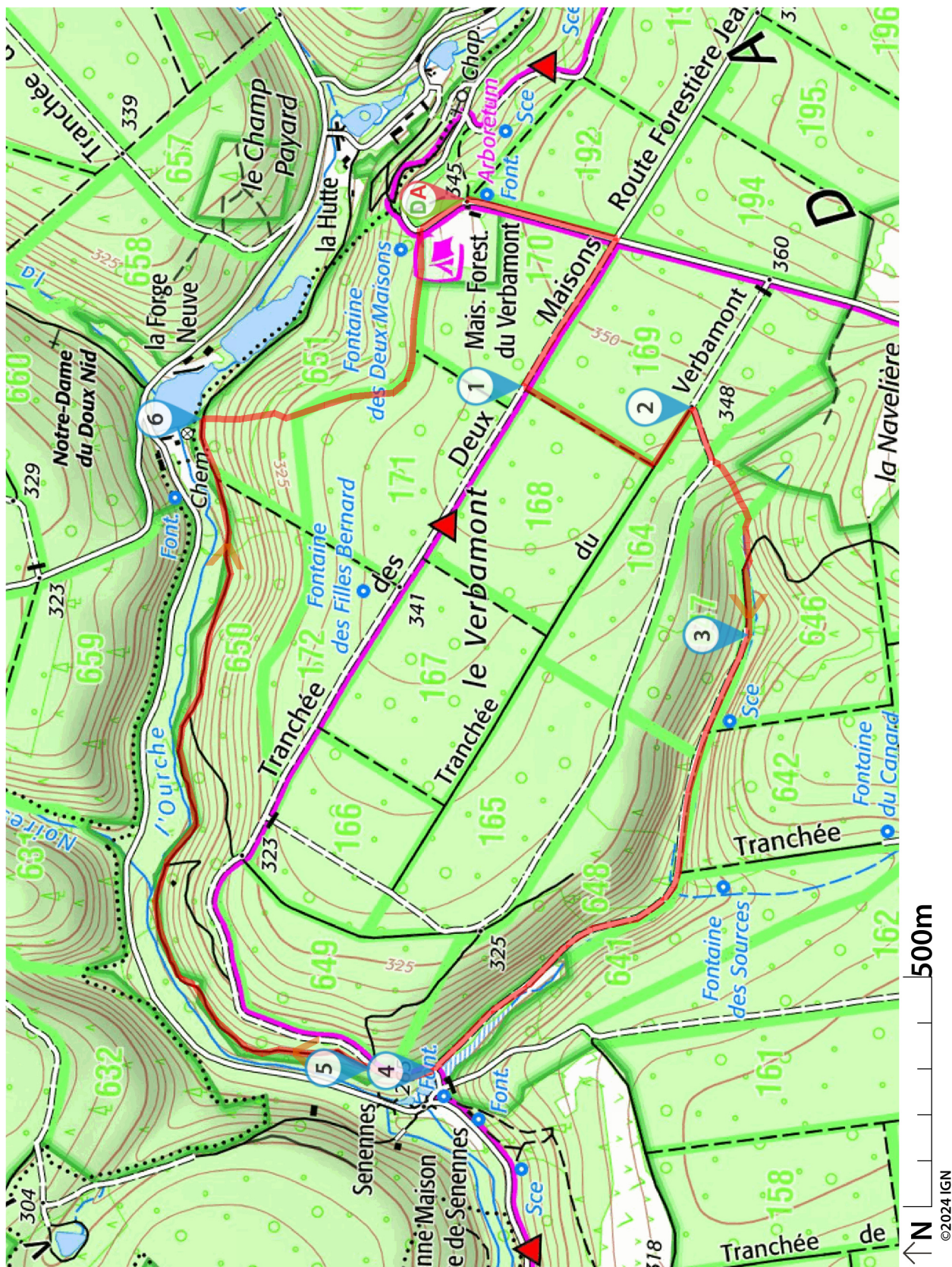
La forêt de Darney et ses chênes magnifiques.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-verbamont-en-suivant-les-ruiss/>

**En savoir plus :**

Email : [leverbamont@gmail.com](mailto:leverbamont@gmail.com) - Site internet : <https://www.camping-vosges-nature.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



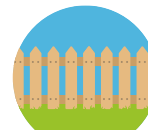
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**